



MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

LA MINISTRE

Paris, 15 MAI 2017

Madame la Ministre, *chère Christine*

Le 28 avril 2016, nous avons signé, au nom de nos gouvernements respectifs, un avenant à l'entente franco-québécoise en matière de sécurité sociale, pour permettre notamment aux étudiants originaires de Saint-Pierre et Miquelon d'être exonérés des frais d'inscriptions à la Régie de l'Assurance-Maladie du Québec (RAMQ).

Cet avenant a été ratifié très rapidement par le Parlement québécois, puis par le Parlement français à la fin de l'année 2016. Lors des derniers échanges diplomatiques, il était convenu que cette mesure entrerait en vigueur pour la rentrée universitaire 2017.

Or, selon les dernières informations qui me sont parvenues, il semblerait que la prise des décrets d'application soit plus longue que prévu, ce qui remettrait en cause notre engagement et l'exonération des frais d'inscription des étudiants à la prochaine rentrée. Cette situation serait dommageable pour ces derniers auxquels il a été annoncé une mise en place effective de l'avenant à la rentrée universitaire 2017.

Je vous saurais gré de bien vouloir tout faire pour que l'exonération d'inscription à la RAMQ puisse être effective dès la rentrée prochaine.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bien à vous

Annick GIRARDIN

Madame Christine SAINT-PIERRE
Ministre des Relations internationales
et de la Francophonie du Québec
525 Boulevard René-Lévesque E
Ville de Québec
QC G1R 5R9
Canada